



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 12/03/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccination contre la Covid-19 : de nouvelles possibilités de rendez-vous ouvertes

L'accélération de la campagne vaccinale en Creuse se poursuit et des créneaux supplémentaires pour des premières injections vont pouvoir être ouverts pour la population relevant de la cible vaccinale (personnes de plus de 75 ans, personnes de plus de 50 ans avec comorbidités) : 208 créneaux supplémentaires pour la semaine du 22 mars (634 créneaux étaient programmés, mais qui peuvent désormais être portés à 842) et 885 créneaux pour la semaine du 29 mars.

Au total, les centres de vaccination de la Creuse (Guéret, Aubusson, La Souterraine, Bourgneuf, Evaux-les-Bains, Sainte-Feyre et Boussac) pourront donc fournir une première injection à un peu plus de 1700 personnes sur ces deux dernières semaines du mois de mars, tout en poursuivant évidemment la campagne des secondes injections. Les prises de rendez-vous sur les plateformes web et par téléphone débuteront à partir du lundi 15 mars 2021.

Les vaccinations au plus près des personnes ayant des difficultés à se déplacer dans les centres s'intensifient également grâce à la participation active des maires et de la communauté médicale. Ces opérations se déroulent y compris le week end. Samedi dernier ce sont 54 personnes qui ont pu être vaccinées à Saint Vaury. Samedi 13 mars à Cheniers, et jeudi 18 mars à Felletin, les habitants de 16 communes au total pourront encore être accueillis dans les mêmes conditions : les personnes concernées sont identifiées en amont par les communes et une date de rendez-vous leur est attribuée.

L'opération qui a pu être menée les 6 et 7 mars dernier au centre de Guéret a permis, grâce à une organisation sans faille et une chaîne de solidarités active de procéder à 590 premières injections. Il est important de rappeler aux personnes qui ont pu bénéficier de cette opération que la seconde injection devra se faire dans le cadre de la médecine de ville et dans un délai de 9 à 12 semaines. Le public concerné est donc invité à prendre contact avec les professionnels de santé habilités à réaliser les actes de vaccination en ville (médecins, pharmaciens ...).

Ce type d'opération sera renouvelé dès que possible, en partenariat avec un autre centre de vaccination, pour assurer un maillage territorial satisfaisant. Des précisions et informations complémentaires seront fournies dans les meilleurs délais.

Au 10 mars 2021 on comptabilise un total cumulé de 17 908 injections sur l'ensemble du département depuis le début de la campagne soit 9,8% de la population creusoise.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse